



SGTA Angers

et

La Ligue des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la



2ème étape de la Division Régionale Excellence

dimanche, 20 mai 2012

Horaires :	
8 h 30	Ouverture du greffe
8 h 45	Echauffement de 30min
9 h 15	Inspection du matériel
9 h 30	Début des tirs
13 h 30	Début des matchs
17 h 30	Remise des récompenses

Important :
Présentation obligatoire de la licence A avec mention "OUI compétition" pour certificat médical et passeport de l'archer avec autorisation parentale signée pour les mineurs.
Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Les équipes de clubs sont inscrites pour la saison de DRE et affichées sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr
* possibilité d'ouvrir la compétition en fonction des places disponibles après inscription définitive de tous les archers qualifiés

Informations :
Restauration sur place possible (sandwich, boissons,...)
Les animaux sont interdit sur le terrain

Lieu :
La compétition se déroulera :
Terrains de sport
promenade de la Baumette
Angers
N.PENSEC: 06-76-40-06-23

Récompenses :
Une coupe à la 1ère équipe de chaque
catégorie à l'issue de la 3eme étape

Modalités :
Blasons de 122 pour tous
Compétition Ouverte *

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC
en fonction du nombre de cibles
2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoires et finales:
Système de poules
4 volées de 6 flèches par équipe
et par match